



LES INGREDIENTS ALIMENTAIRES DE SPECIALITE

66 rue La Boétie - 75008 PARIS – Tél. : 01 40 62 25 80 secretariat@synpa.org www.synpa.org

Membre de EU Specialty Food Ingredients. Partenaire de l'association européenne des producteurs de ferments EFFCA.

Membre du comité français de la Fédération Internationale Laitière. Membre associé de l'ANIA.

— Communiqué —

Paris, le 4 mars 2019

Election du Bureau du Synpa, les ingrédients alimentaires de spécialité.

L'association professionnelle des producteurs et distributeurs d'ingrédients alimentaires de spécialité annonce l'élection de son nouveau Bureau. Patrick Granday est élu à la Présidence du Synpa.

Michel Guiraudou est élu au poste de Vice-Président, Duresa Fritz au poste de Trésorière et Isabel Ortiz au poste de Secrétaire.

Patrick Granday, nouveau Président

A l'occasion de la dernière réunion du Conseil d'administration du Synpa, Patrick Granday a pris la Présidence de l'association professionnelle. Dirigeant des Laboratoires ABIA, PME installée à Meursault et producteur de présure, il participe au Conseil d'administration depuis l'adhésion de son entreprise au Synpa en 2014. *« Je souhaite poursuivre le travail initié par le précédent Bureau visant à renforcer le Synpa. J'ai à cœur de continuer les démarches en faveur d'une meilleure connaissance des ingrédients alimentaires de spécialité, qui contribuent à la richesse et à la diversité de notre alimentation, pour plus de satisfaction des consommateurs. »*

De nouveaux administrateurs déjà membres du Bureau

Trois nouveaux administrateurs siègent au Conseil d'administration. Ils ont déjà souhaité s'investir dans la vie du Synpa en prenant des fonctions au Bureau :

- Michel Guiraudou (Chr Hansen) en qualité de vice-Président,
- Duresa Fritz (Danisco France, groupe DuPont de Nemours) en qualité de Trésorière
- et Isabel Ortiz (Roquette Frères) en qualité de Secrétaire.

Créé en 1968, le Synpa compte 20 sociétés adhérentes. Il représente les ingrédients alimentaires de spécialité.

Ceux-ci apportent à tous les âges de la vie des bénéfices organoleptiques, nutritionnels, sanitaires, technologiques et environnementaux.

Des TPE- PME aux filiales d'entreprises internationales, les entreprises investissent en moyenne 5% de leur chiffre d'affaires en R&D.